



BP Aménagements Paysagers (formation adulte)

Code RNCP 15156

Le profil demandé

Pré requis

- 18 ans au moins
- 1 an d'expérience professionnelle
- Etre titulaire d'un CAP, ou diplôme homologué de même niveau, ou BEP, ou d'un niveau supérieur, ou justifier de l'équivalent d'une année d'activité en lien avec la finalité du diplôme ou de 3 années dans un autre domaine.
- Avoir validé son projet professionnel par le biais d'une période de professionnalisation en entreprise (Evaluation en Milieu de Travail avec Pôle Emploi, stage en entreprise d'au moins 15 jours, CDD, POI)

Les atouts

- Une formation professionnelle
- Une reconversion professionnelle et une **évolution de carrière**

Diplôme de niveau 4

Lieu de formation : Centre de formations Toulouse-Auzeville
Cursus court : 1 an, à partir de septembre dont 12 semaines en entreprise

Contrat de professionnalisation : 2 ans, à partir de septembre

Rythme annuel : 13 semaines au Centre, 39 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés

Admission

Sélection sur dossier (à télécharger et à déposer au Centre de formations d'Auzeville)

Entretien de motivation, tests de positionnement

Les métiers visés

Possibilités de métiers à l'issue du BP Aménagements Paysagers :

- Technicien-Technicienne paysagiste
- Jardinier paysagiste
- Chef d'équipe d'entretien des espaces paysagers
- En collectivité territoriale : surveillant de travaux neufs espaces verts, conducteur de travaux d'entretien des espaces verts

Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Responsable de chantier
- Chef d'entreprise du paysage

Poursuite d'études

- BTS Aménagements Paysagers
- CS Arboriste Elagueur
- Autre CS Post niveau IV

Les modalités de financement

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Vous pouvez dès à présent consulter le site du Pôle Emploi, du Conseil Régional, du Ministère du travail, ou de l'OPCO à laquelle votre entreprise est affiliée.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous orienter vers les solutions les plus adaptées.





Le programme

Cette formation a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et professionnelles pour :

- Organiser son travail dans une logique de chantier : optimiser ses interventions et celles de son équipe en tenant compte des contraintes et objectifs de l'entreprise
- Intervenir sur le végétal afin de garantir sa croissance et son développement dans le respect des consignes et de l'environnement
- Utiliser et entretenir le matériel dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- Réaliser des opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux en suivant les plans et indications fournies
- Animer une équipe et communiquer au sein de l'entreprise et avec son environnement
- Elaborer son projet professionnel

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- Une professionnalisation des études, notamment à travers divers projets réalisés sur le site ou en partenariat avec des institutions, collectivités et entreprises du paysage

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives.

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formations a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion de personnes handicapées). Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

- Taux d'insertion: 70 %
- Taux de réussite 21-22 : 64 %
- Taux de satisfaction 21-22: nc %



Centre de formations Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfppa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr



• MAJ 01/23